



## Opération de Développement Rural

RAPPORT ANNUEL 2016

## **INTRODUCTION**

Le Programme Communal de Développement Rural de la commune de Ferrières a été approuvé par le gouvernement wallon le 17 décembre 2015 pour une durée de 10 ans.

L'année 2016 a été consacrée aux réflexions sur les projets à mener ainsi qu'au lancement officiel du PCDR sur l'entité de Ferrières. Les groupes de travail « communication », « énergie » et « chemins et sentiers » se sont réunis.

Dans ce document se trouvent : l'annexe 1 « Situation générale de l'opération », l'annexe 2 « Tableau détaillant l'avancement physique et financier d'un projet en phase d'exécution des travaux » et l'annexe 4 « Rapport de la Commission Locale de Développement Rural » se rapportent à la nouvelle ODR tandis que l'annexe 3 « Rapport comptable et fonctionnement d'un projet terminé » concerne l'ODR précédente. En outre, le rapport annuel de la CLDR est intégré à la fin de ce rapport.

### **Réalisation du programme d'actions**

Plusieurs activités et aménagements en lien avec le programme d'actions du PCDR ont été réalisés par les services publics et/ou des citoyens :

- Salle de la Charmille, Werbomont : les travaux du préau sont en cours et financés par la commune
- Salle de la Charmille, Werbomont : des rénovations à l'intérieur du bâtiment ont été entreprises et finalisées (peinture, éclairage et divers travaux de rafraîchissement), travaux financés par la commune
- Pont de Lognoul, Ferrières village : le pont a subi des dommages suite aux travaux d'égouttage. Un bureau d'étude a été désigné et le cahier des charges pour la réalisation des travaux a été approuvé par le Collège Communal. Les travaux, prévus en 2017, seront financés par emprunt à hauteur de 75.000€.
- Location de matériel en vue d'accroître la convivialité et mettre en valeur des espaces publics lors d'évènements de fin d'année.
- Rénovation et entretien de la boiserie de la maison communale en vue de mettre en valeur et préserver le patrimoine immobilier.
- Le bâtiment de la buvette de l'association du football de My a été mis à la disposition de l'ASBL Vivre ensemble.
- Le marché public pour la rénovation du clocher de l'église de Ferrières a été attribué. Les travaux débuteront au printemps.

## **ANNEXE 1 : SITUATION GENERALE DE L'OPERATION**

### **1. Tableau des projets réalisés**

Priorité PCDR	Numéro projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)
1	3	Réhabilitation de l'ancienne voie vicinale entre Werbomont et Xhoris (Transferrusienne) et création d'un réseau de cheminements doux en vue de développer la mobilité douce entre les villages et de favoriser le développement d'un tourisme intégré		Commune et CGT

### **2. Tableau des projets en cours**

Priorité PCDR	Numéro projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Stade d'avancement du projet
1	1	Création d'une infrastructure polyvalente et aménagement des abords sur le site du terrain de football afin de créer un pôle de rencontres et de soutenir le secteur associatif	1.703.104,07€ TVAC	Développement rural (80% et 50%)  Infrasports (75%)  Commune (solde)	Budget prévu en 2017 pour réaliser une étude pour l'aménagement de la partie du parking en bord de voirie.
1	4	Réalisation d'aménagements afin d'améliorer le cadre de vie, la convivialité et la sécurité dans les différents villages de l'entité	A déterminer	Développement rural (60% et 50%)  Commune	La fiche est en cours d'actualisation : une réflexion est menée avec les comités de quartiers de l'entité et les membres de la CLDR. Une proposition va être soumise au Collège communal et à la CLDR pour aménager des plaines de jeux aux abords des salles de villages de l'entité.
1	6	Amélioration de la mobilité en tenant compte des besoins exprimés en matière de sécurité,	A déterminer	Province de Liège  Commune	Réalisation d'un parking d'écovoiturage à Xhoris. Radar préventif, marquage routier et ralentisseurs. Des panneaux de limitation de vitesse ont

		de mobilité douce et de transports en commun alternatifs		DGO3	également été posés, d'autres le seront prochainement. Aménagements de voiries (passage de charrois agricoles) : La Fagnoule (réalisé) + La Lembrée (en cours)
1	7	Amélioration de la performance énergétique des bâtiments communaux, mise en place de technologies faisant appel aux énergies renouvelables et sensibilisation de la population	A déterminer	EPURE UREBA Etc.  Commune	Audits énergétiques de 6 bâtiments communaux réalisés par l'éco-passeur communal : le Maka, les écoles de Ferrières, de My et de Xhoris, la bibliothèque de Xhoris et l'Administration communale.  Plan d'investissement et budgétisation annuelle des travaux  Réalisation d'un cadastre énergétique du parc immobilier communal  Adhésion à Pollec 2 en février 2016 Le système de chauffage du musée du jouet a été remplacé. Les châssis le seront en 2017. L'isolation de la Maison communale en cours.
1	8	Mise en place d'une politique communale de rénovation des bâtiments scolaires afin de répondre aux besoins en matière d'accueil de la population scolaire	Ecole de Bosson : 2.4000.000 € HTVA (école) - 695.000 € HTVA (salle de gymnastique)  Ecole de Xhoris : 248.000 € TVAC	Ecole de Bosson : Partenariat Commune – Intercommunale ECETIA (location)  Infrasports (salle de gymnastique) : 75%  Ecole de Xhoris FWB : 100%	<u>Ecole de Bosson :</u> - la Commune a acquis un terrain de 4 ha et l'a cédé par un bail emphytéotique à l'intercommunale ECETIA - ECETIA désigné comme auteur de projet  <u>Ecole de Xhoris :</u> - financement obtenu via la FWB (Programme Prioritaire de Travaux) - l'architecte et l'entrepreneur ont été désignés - le permis de construire a été délivré

			Ecole de My : à déterminer	Ecole de My : à déterminer	<u>Ecole de My :</u> - introduction d'un dossier à la FWB dans le cadre du Programme Prioritaire de Travaux (rénovation de la toiture) - négociations en cours avec la fabrique d'église (location d'un terrain) pour installer une plaine de jeux
2	1	Rénovation et agrandissement du pôle de loisirs afin d'améliorer les infrastructures sportives, culturelles et associatives	600.000€ HTVA	Infrasports : 75% Commune : 25%	Désignation d'un auteur de projet. Le permis a été délivré. Le dossier est introduit chez Infrasport.
2	2	Aménagement du tronçon manquant au RAVeL n°5 de l'Ourthe entre Sy et Bomal-Sur-Ourthe afin de favoriser les modes de déplacement doux et le développement d'un tourisme intégré	A déterminer	SPW (DGO2) : 100%	Intention de la Wallonie (SPW-DGO2) de finaliser le tracé entre Liège et Durbuy pour 2016-2017
2	3	Réalisation d'une étude en vue de la création de bassins de décantation afin d'endiguer la pollution du bassin d'orage de Werbomont et du Wézomont	A déterminer	A déterminer	Des analyses ont été faites par l'AIDE qui va soumettre des propositions à la commune.
2	7	Réaliser un inventaire du patrimoine historique, restaurer et promouvoir certains éléments en vue de les préserver, de les valoriser et de sensibiliser la population	A déterminer	SPW (DGO4) Qualité Village Wallonie Développement Rural CGT Etc.	Aménagements et mise en valeur du petit patrimoine réalisés par des associations locales. Aménagement de la résurgence à Vieuxville (plantations prévues). Mise en valeur des puits à Ville. Mise en valeur du tilleul du Lognard (entretien des abords, élagage et travaux à la chapelle). Aménagement et rénovation de la chapelle Sainte-Barbe à Burnontige.

2	8	Développement d'un Plan paysage visant la mise en valeur du site historique du château fort de Logne et de son environnement naturel	A déterminer	A déterminer	Rédaction d'un Plan Paysage et mise en valeur des berges de l'Ourthe par le Domaine de Palogne.  Un sentier communal à proximité du site a été remis en état.
3	3	Création d'un pôle muséal et touristique à proximité du Domaine de Palogne	A déterminer	A déterminer	Le projet est en cours. La Province souhaite acheter un bâtiment communal à Vieuxville et y créer un gîte, un musée et une salle.
3	5	Mise en réseau des acteurs socio-culturels, sportifs, touristiques et éducatifs	A déterminer	A déterminer	Actions menées par le Service de coordination culturelle et l'Office du Tourisme : - Finalisation du nouveau Guide pratique - Mise en ligne du nouveau site internet pour l'Office du Tourisme - Mise en ligne du nouveau site internet communal - Une réflexion est en cours pour délocaliser l'Office du tourisme et le rendre plus visible Intégration du projet dans le PCS.

### 3. Tableau des projets en attente

Priorité PCDR	Numéro projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Programmation du projet
1	2	Aménagement de la Place de Chablis en vue de valoriser le centre historique de Ferrières, d'en faire un lieu de convivialité pour les habitants et les touristes et de dynamiser le commerce local	395.774,59 € TVAC	Développement rural/espaces verts (60%) Développement rural (80%) Commune (solde)	1 an  Introduction d'un dossier PwDR – mesure 7.5 : projet non-retenu
1	5	Création d'une régie (trans)communale autonome afin d'assurer la gestion de la piscine de St Roch et des infrastructures sportives	A déterminer	Infrasport	1 an  Le projet est en cours de discussion entre les communes de Hamoir, Ouffet, Comblain-au-Pont et Ferrières.
2	4	Extension de la zone d'activités économiques, en collaboration avec la SPI, en vue de développer le secteur économique	A déterminer	SPI	Dans les 5 ans
2	5	Création d'un local d'accueil pour la petite enfance dans le cadre d'un partenariat public-privé	A déterminer	Partenariat public-privé	Dans les 5 ans
2	6	Adoption d'outils d'aménagement du territoire en vue d'une urbanisation durable respectant le patrimoine bâti de l'entité	A déterminer	SPW DGO4	Dans les 5 ans  Une formation des mandataires et de services communaux à l'utilisation du CODT est en cours.
3	1	Transformation de l'Eglise Saint Pierre et Paul de Vieuxville en une maison de village afin de soutenir la vie associative	A déterminer	Développement Rural Commune	Dans 9 ans
3	2	Développement d'une stratégie touristique en lien avec la Maison du Tourisme Ourthe-Vesdre-Ambève	A déterminer	A déterminer	Dans les 9 ans
3	4	Concrétisation d'un modèle de circuit-court alimentaire dans un esprit de filière agro-écologique	A déterminer	A déterminer	Dans les 9 ans
3	6	Aménagement de logements tremplins et/ou intergénérationnels et/ou à loyer modéré	A déterminer	Développement rural Commune	Dans les 9 ans

				FWL AIS Etc.	
3	7	Acquisition, restauration de bâtiments intéressants à préserver afin de répondre à des besoins identifiés et de valoriser le patrimoine bâti	A déterminer	A déterminer	Dans les 9 ans



**4. Tableau des projets abandonnés**

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Raison de l'abandon

**5. Tableau des initiatives nouvelles**

Description du constat qui justifie l'initiative	Objectifs rencontrés du PCDR	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Justification de l'initiative

**ANNEXE 2 : TABLEAU DETAILLANT L'AVANCEMENT PHYSIQUE ET FINANCIER D'UN PROJET EN PHASE D'EXECUTION DE TRAVAUX.**

SANS OBJET

Année de la convention- faisabilité	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside	
		<b>Etats d'avancement physique du projet :</b>		<b>Date :</b>	
			Désignation de l'auteur de projet :		
			Approbation de l'avant-projet par l'A.C.		
			Approbation de l'avant-projet par la R.W		
			Approbation du projet par l'A.C.		
			Approbation du projet par le Ministre		
			Adjudication :		
			Décision d'attribution du marché		
			Approbation de l'attribution du marché par le Ministre		
			Début des travaux		
			Réception provisoire		
			Décompte final		
			Réception définitive		
		<b>Etat d'avancement financier du projet :</b>		<b>Montant :</b>	
			Montant conventionné à 100%		
		Montant du subside développement rural			
		Montants cumulés payés à l'entrepreneur			

**ANNEXE 3 : TABLEAU RAPPORT COMPTABLE ET FONCTIONNEMENT D'UN PROJET TERMINE (Décompte final < 10 ans).**

SANS OBJET

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Décompte final	
				Montant	Date approbation

Etat du patrimoine :				
Le bien est-il toujours propriété communale ?			Oui	Non
Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous				
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le Ministre de l'acte de vente				
Montant de la vente				
Modalités de réaffectation du montant de la vente				
Le bien est-il loué ?			Oui	Non
Si le patrimoine est loué à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, merci de répondre aux questions ci-après. En outre, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.				
Date d'approbation de la convention de location par le Ministre (article 3 de la convention)				
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine	Type		Montant annuel	
	Type		Montant annuel	
	Type		Montant annuel	
Charges liées à l'exploitation du patrimoine <sup>1</sup>	Type		Montant annuel	
	Type		Montant annuel	
	Type		Montant annuel	

<sup>1</sup> Les intérêts et amortissements ne sont pas acceptés dans ces charges d'exploitation.

Bénéfices = recettes moins charges		Montant annuel	
Réaffectation des bénéfices			

Fonctionnement du projet et utilisation du bien	
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	
Impact des activités sur emploi	

**ANNEXE 4 : RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL.**

Le rapport annuel de la CLDR est joint à ce rapport.

Année de l'installation de la CLDR	Année d'approbation du Règlement d'ordre intérieur	Dernière date de la modification de composition de la CLDR	Dernière date de modification du Règlement d'ordre intérieur
2010	2010	2013	2013
Date des réunions durant l'année écoulée	15 mars 2016	Nombre de présents	12 participants
	20 octobre 2016		15 participants
	27 octobre 2016		13 participants
	1 décembre 2016		18 participants
Réflexion sur l'opération de développement rural			
	<p>La CLDR s'est réunie à quatre reprises au cours de l'année 2016. En parallèle à ces réunions, les groupes de travail se sont également rencontrés tout au long de l'année. Le rapport de la CLDR, joint en annexe, présente le détail des réunions et des initiatives.</p> <p>En 2016, les membres ont traité les dossiers et sujets suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'approbation du PCDR par le gouvernement wallon</li> <li>- L'état d'avancement des groupes de travail (énergie, communication, chemins et sentiers)</li> <li>- Le nouveau site Internet de la commune</li> <li>- La fiche 1.4 : « Aménagements de convivialité » : actualisation de la fiche-projet</li> <li>- Présentation du projet POLLEC 2 en lien avec le GT énergie</li> </ul> <p>Par ailleurs, les réflexions de la CLDR ont porté sur l'aménagement des chemins et sentiers, la communication (notamment le site internet de la commune) et sur la consommation énergétique de l'entité.</p>		

Propositions de projets à entreprendre	
Numéro fiche-projet	1.4
Intitulé du projet	Réalisation d'aménagements afin d'améliorer le cadre de vie, la convivialité et la sécurité dans les différents villages de l'entité
Priorité du projet	Lot 1
Calendrier d'exécution	Une étude pour la mise en place de sanitaires à la salle de l'Alouette est en cours. Le calendrier dépendra de la finalisation de cette étude et de l'actualisation de la fiche-projet par la CLDR.

**ANNEXE 5 : PROGRAMMATION DANS LES TROIS ANS AVEC RECHERCHE DES MOYENS FINANCIERS**

	Priorité du PCDR	Intitulé et numéro du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	
				Dénomination	Pourcentage intervention
Année rapport annuel + 1 an (2017)	1	FICHE 1.4 Réalisation d'aménagements afin d'améliorer le cadre de vie, la convivialité et la sécurité dans les différents villages de l'entité	A déterminer	Développement rural Commune	(60%)
	1	FICHE 1.2 Aménagement de la place de chablis en vue de valoriser le centre historique de Ferrières, d'en faire un lieu de convivialité pour les habitants et les touristes et de dynamiser le commerce local	395.774,59 €TVAC	Développement rural/espaces verts Développement rural (cheminement piéton)	(60%) (80%)
	1	FICHE 1.5 Création d'une régie (trans)communale autonome afin d'assurer la gestion de la piscine de St Roch et des infrastructures sportives	A déterminer	Infrasport	
	1	FICHE 1.8 Mise en place d'une politique communale de rénovation des bâtiments scolaires afin de répondre aux besoins en matière d'accueil de la population scolaire	Ecole de Bosson : 2.4000.000 € HTVA (école) -695.000 € HTVA (salle de gymnastique) Ecole de Xhoris : 248.000 € TVAC Ecole de My : à déterminer	Fédération Wallonie – Bruxelles Intercommunale ECETIA Commune Infrasports (salle de gymnastique)	(100% école de Xhoris)   (75%)
Année rapport annuel + 2 ans (2018)	1	FICHE 1.1 Création d'une infrastructure polyvalente et aménagement des abords sur le site du terrain de football afin de créer un pôle de rencontres et de soutenir le secteur associatif	1.703.104,07€ TVAC	Développement rural Infrasports Commune	(80%) (75%)

	2	FICHE 2.2 Aménagement du tronçon manquant au RAVeL n°5 de l'Ourthe entre Sy et Bomal-Sur-Ourthe afin de favoriser les modes de déplacement doux et le développement d'un tourisme intégré	A déterminer	SPW (DGO2)	(100%)
Année rapport annuel + 3 ans (2019)	3	FICHE 3.3 Création d'un pôle muséal et touristique à proximité du Domaine de Palogne	A déterminer	A déterminer	A déterminer
	5	FICHE 3.5 Mise en réseau des acteurs socio-culturels, sportifs, touristiques et éducatifs	A déterminer	A déterminer	A déterminer





Commission Locale de  
Développement Local

**RAPPORT ANNUEL 2016**

## 1. Etat d'avancement de l'Opération de Développement Rural (ODR)

Décision du Conseil communal de mener une ODR	26 juin 2008
Approbation du PCDR par la CLDR	28 avril 2015
Approbation du PCDR par le Conseil communal	16 juin 2015
Présentation en CRAT	2 septembre 2015
Approbation du PCDR par le Gouvernement wallon	17 décembre 2015
Durée de validité du PCDR	10 ans
Conventions en cours	Prochainement fiche 1.4

## 2. Les réunions de la CLDR en 2016

La CLDR s'est réunie à quatre reprises au cours de l'année 2016. Les PV des réunions sont annexés à ce rapport.

### ***CLDR plénière du 15 mars 2016***

Lors de cette réunion, le compte-rendu du passage en CRAT, qui s'est déroulé le 2 septembre 2015, a fait l'objet d'une présentation aux membres présents. Monsieur Léonard, président de la CLDR, a annoncé aux membres que le Programme Communal de Développement Rural, ayant bénéficié d'un avis favorable de la part du Gouvernement wallon, est approuvé pour une durée de 10 ans.

Le rapport annuel a ensuite été présenté et certains membres ont pu y ajouter leurs commentaires.

Les participants ont finalement été informés des procédures de remise du rapport annuel et de demandes de convention au Développement rural. Cette réunion fut notamment l'occasion pour les membres de se tenir informés des avancées des différents groupes de travail.

### ***CLDR plénière du 20 octobre 2016***

L'avancement du nouveau site internet a été présenté aux participants. Ce projet émane du GT communication.

Le président de la CLDR a rappelé aux membres des différents Groupes de Travail que, s'ils le souhaitaient, ils pouvaient bénéficier d'une salle libre pour se réunir et travailler sur les thématiques qui leur tiennent à cœur. Le président de la CLDR a abordé l'aboutissement du projet de la Transferrusienne et a ajouté qu'un travail était actuellement réalisé par la CCATM pour ce qui relève des panneaux de signalisation, des zones d'agglomération, etc.

La fiche 1.4, jointe à la convocation de cette CLDR, a fait l'objet d'un état des lieux qui a ensuite débouché sur un débat entre les participants.

### ***CLDR plénière du 27 octobre 2016***

Cette réunion a été consacrée à la présentation du projet Pollec 2 auquel la commune a adhéré. L'entité de Ferrières s'est fixée comme objectif de réduire sa consommation énergétique de 40% d'ici 2030. Pour réaliser cela, la commune s'est engagée dans Pollec 2 (POLitique Locale Energie Climat). La commune désire inclure la dimension énergie dans tous les futurs projets réalisés et notamment ceux qui seront réalisés dans le cadre du PCDR.

### **CLDR plénière du 1<sup>er</sup> décembre 2016**

La réunion était essentiellement consacrée à l'actualisation de la fiche 1.4 relative aux aménagements de convivialité sur l'ensemble de l'entité. A cet effet, les différents comités de quartiers ont été invités à participer à la réflexion. Il a été convenu de revoir les représentants des comités de quartiers afin de compléter la fiche-projet et de détailler les aménagements souhaités.

Il a ensuite été rappelé aux membres qu'une réunion du GT chemins et sentiers serait programmée au début de l'année 2017.

#### **3. Initiatives de la CLDR**

Les membres de la CLDR se sont penchés sur le projet Pollec 2 et les moyens de réduire la consommation énergétique de la commune. Pour ce faire, il a été proposé de diffuser le film « Demain » dans une salle de village de la commune pour tenter de sensibiliser la population et lui donner l'envie de s'investir dans le projet.

La CLDR a également travaillé à l'actualisation de la fiche 1.4 relative aux aménagements de convivialité sur l'ensemble de l'entité.

#### **4. Etat d'avancement des projets en convention**

La Commune ne compte à ce jour aucun projet en convention.

#### **5. Perspectives pour 2017**

Le travail débuté sur la fiche 1.4 va se poursuivre et déboucher sur l'actualisation de celle-ci.

Les groupes de travail vont continuer à se réunir et à avancer chacun sur la thématique qui leur est propre. Et ce, en informant la CLDR de leurs avancées.

Le GT énergie va organiser un ciné-débat pour sensibiliser les citoyens sur la réduction énergétique. Le film « Demain » a été choisi pour aborder cette thématique. La diffusion aura lieu à Xhoris le 16 mars 2017.

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE  
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

---

**COMMUNE DE FERRIERES**

**PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL**

**Réunion de la CLDR**

**15 mars 2016, 19h30**

**Le Maka, rue de Lognoul n°6, 4190 Ferrières**

---

**Présents** : N. DEGUEE, S. FRANCIS, R. LAMBOTTE, F. LEONARD, H. LEYBAERT, V. SYLVESTRE, J. MATTHYS, B. MIGEOTTE, A. RAHIER, M. RAHIER

**Excusés** : M. MEERT, S. BOLAND, S. BREVERS, X. GIBLET, C. LIZEN, S. MAQUINAY, N. MAQUINAY, L. STREE, J-M. RENARD

**GREOA** : A. BARTHELEMY, M-F. GILIS

**Introduction**

La réunion débute par un mot d'accueil du Bourgmestre.

**1. Approbation du PV de la réunion du 28 avril 2015**

Le PV est approuvé. Une remarque est cependant émise concernant une expression française puisqu'il est précisé que l'on dit « pallier quelque chose » et non « pallier à quelque chose ». Cette remarque sera prise en compte afin de corriger la phrase suivante : « certaines communes ont commencé à mettre des choses en place pour pallier ces dégradations ».

Une question est posée concernant la dissolution du Syndicat d'initiative et plus spécifiquement la situation de l'employé qui était engagé par cette même asbl et se chargeait de l'entretien des chemins et sentiers. Le Bourgmestre répond que cette personne a été engagée par l'Office du Tourisme, sous statut APE, et qu'il poursuit son travail d'entretien des sentiers.

Un membre s'interroge également sur les démarches à effectuer en vue de signaler un chemin en mauvais état (en l'occurrence, le pont situé à Rouge-Minière et qui permet de traverser le Ru de la Venne). F. Léonard explique qu'il suffit de faire une demande au service des travaux qui viendra effectuer les réparations nécessaires.

**2. Information sur l'approbation du PCDR**

F. Léonard fait un compte-rendu du passage en CRAT qui s'est déroulé le 2 septembre 2015. Il explique que la présentation du dossier a débouché sur un avis favorable pour une période de 10 ans et rappelle que l'avis est consultable en ligne sur le site internet suivant : <http://www.lacrat.be>.

Il ajoute que le 17 décembre 2015, le Gouvernement wallon suivait l'avis de la CRAT et approuvait le PCDR pour une durée de validité de 10 ans. A ce titre, il remercie les membres de la CLDR, le personnel communal ainsi que le GREOA pour le travail effectué.

Concrètement, cette approbation signifie que la Commune bénéficie d'une durée de 10 années pour introduire des demandes de Convention auprès du Développement Rural. En outre, les agents de développement expliquent que tous les 5 ans et en fonction des opportunités, une nouvelle fiche-projet peut être introduite dans le PCDR.

### **3. Présentation du rapport annuel de l'ODR**

Les agents de développement rappellent que, pour chaque PCDR approuvé, un rapport annuel doit être transmis à l'Administration régionale pour le 31 mars de chaque année. Ce rapport annuel consiste en un bilan permettant de retracer l'état d'avancement des projets ainsi que leur programmation future. Il doit être approuvé par la CLDR et présenté au Conseil communal pour information.

Les membres de la CLDR ayant pris connaissance préalablement du rapport annuel (consultable sur le site [www.pcdr.be](http://www.pcdr.be)), celui-ci est commenté succinctement par les agents du GREOA. Les deux points suivants sont plus spécifiquement abordés :

- l'introduction, par le GREOA, d'un second dossier de candidature pour la création d'un Groupe d'Action Locale (GAL) en Ourthe-Vesdre-Amblève. Le GREOA rappelle qu'un premier dossier de candidature avait été introduit par le GREOA en février 2015 mais que celui-ci n'avait pas été retenu. Après une rencontre avec l'Administration explicitant les forces et les faiblesses du dossier, le GREOA a relancé la consultation citoyenne en vue de réajuster et de peaufiner la Stratégie de Développement Local. Au total, ce sont 8 fiches-projets qui ont été déposées. Certaines d'entre elles peuvent être directement mises en lien avec la stratégie de développement préconisée dans le PCDR de Ferrières : projet circuits-court (création d'une filière circuits-courts afin de valoriser les produits locaux conventionnels ou biologiques, en concertation avec le GREOA, la coopérative « Les compagnons de la terre », les producteurs locaux, les petites et moyennes surfaces, etc.) ou encore le projet économie d'énergie porté par Ferréole (Transition, autonomie et efficacité énergétique territoriale). Dans le cas de la mise en place du GAL, des moyens humains seront financés par l'Europe et la Wallonie en vue de concrétiser les fiches-projets. Il n'est actuellement pas possible de déterminer la date à laquelle une réponse sera obtenue quant à la sélection du projet de GAL déposé.

- l'introduction, par la Commune et avec le soutien du GREOA, d'un dossier de candidature en réponse à l'appel à projet du Programme wallon de Développement Rural 2014-2020 (PwDR) et plus spécifiquement de la mesure 7.5. *Investissements dans de petites infrastructures touristiques*. Cet appel, publié dans le courant du mois d'octobre 2015, concernait des projets inscrits dans un PCDR et avait pour finalité de renforcer et de développer les sites touristiques, culturels et patrimoniaux existants afin d'assurer leur pérennité et d'en renforcer la qualité. La Commune de Ferrières a pris la décision d'introduire le projet 1.2 relatif à l'aménagement de la Place de Chablis et des abords de l'Office du Tourisme. Les projets introduits peuvent bénéficier d'un subside de 80 %. Une réponse est attendue dans le courant du mois de juin 2016.

Par ailleurs, un membre s'interroge quant à la procédure de demande de convention en Développement rural via le PCDR. Les agents de développement répondent que la première étape consiste en la décision, par la CLDR et le Conseil communal, d'effectuer une demande de subsides pour une fiche-projet. Si nécessaire, une actualisation de la fiche-projet pourra être effectuée. Et dans tous les cas, la Commune devra réaliser une recherche de sources de financement complémentaires au Développement Rural. Une réunion de coordination regroupant les intervenants financiers identifiés ainsi que la DGO3 et le GREOA devra être convoquée. Le projet y sera présenté et les questions relatives au montage financier seront abordées. A l'issue de cette réunion, l'Administration régionale rédigera un rapport de faisabilité et d'opportunité au Ministre. Ce dernier prendra la décision d'accorder ou non une Convention-faisabilité à la Commune pour ce projet. Dans le cas d'un accord, la Commune bénéficiera d'un montant de 5% de la subvention du montant total estimé du projet en vue de désigner un auteur de projet qui présentera un dossier avant-projet et, *in fine*, un dossier-projet. Une fois le dossier-projet approuvé par le Ministre, celui-ci signera une Convention-réalisation qui permettra la mise en adjudication et la libération des subsides pour la réalisation des travaux.

Suite à cette explication, la CLDR s'interroge quant aux projets qui pourraient être mis en œuvre à plus ou moins brève échéance. F. Léonard explique que l'introduction de la fiche 1.2 Place de Chablis au PwDR est déjà une première démarche en cours de réalisation. Il ajoute que, dans le cas d'une réponse positive, le projet de la salle polyvalente (fiche 1.1) pourrait éventuellement être mis en

œuvre, en gardant à l'esprit le maintien d'un équilibre budgétaire communal. Il précise que, bien que le rapport annuel comporte un tableau de bord des projets envisagés dans le futur, il est actuellement difficile de bénéficier d'une vue globale des investissements réalisables au cours des 10-15 prochaines années. En effet, ces dernières années, les finances communales ont eu à supporter de nombreux coûts auparavant inexistantes. Les Communes sont donc soumises à des dépenses dont elles n'ont pas la maîtrise. Cela explique les difficultés communales à se projeter financièrement et à envisager la concrétisation de projets coûteux. Cependant, la décision d'introduire une fiche-projet peut être lancée à l'initiative de la CLDR, et cette question sera ensuite traitée en étroite concertation avec le Collège et le Conseil communal. F. Léonard ajoute que l'ODR est également un processus permettant la réalisation de projets moins onéreux tels que la fiche 1.4 ou encore la réalisation d'actions de terrains menées par les Groupes de Travail.

#### **4. Groupes de Travail**

Un membre fait état de son questionnement quant à la périodicité des réunions des GT et plus spécifiquement du GT Chemins et sentiers. En effet, ce GT ne s'est plus réuni depuis 11 mois. Le Bourgmestre répond que les membres du GT doivent pouvoir s'organiser entre eux et que le GT ne doit pas attendre une convocation de la part de la Commune pour se réunir. Suite à cette réponse, une question est soulevée concernant le soutien communal dont peut bénéficier un GT dans le cadre de ses activités. F. Léonard répond que, d'une part, la commune peut mettre un local à disposition des GT pour leurs réunions et que, d'autre part, le GT peut venir présenter l'état d'avancement de son travail et mentionner ses besoins à la Commune, par exemple lors d'une réunion du Collège.

##### ✓ GT chemins et sentiers

Suite à la présentation du rapport annuel, les membres du GT manifestent un questionnement quant au projet de la Transferrusienne sur lequel ils avaient mené une réflexion. Ils se demandent si leurs remarques ont été prises en compte. F. Léonard répond que les suggestions ont bien été transmises et entendues par la Commune qui a réalisé certains des aménagements demandés, en fonction des possibilités existantes et suite à l'avis de Mr Leruse (DGO1). En effet, une réunion de terrain a eu lieu entre ce dernier, les autorités communales et l'Office du Tourisme afin de présenter le tracé envisagé et de discuter notamment des suggestions du GT. Concernant le tracé, il s'est avéré que les suggestions émises n'ont pas été préconisées par la DGO1. En ce qui concerne le passage des engins motorisés, il explique qu'il est difficile de trouver une solution adéquate mais que le GT peut se réunir à nouveau et se pencher sur cette question.

##### ✓ GT communication

Lors de l'élaboration du PCDR, ce GT avait réfléchi à la structure du Bulletin communal et du site internet communal. Ce dernier étant en cours de construction, il est proposé que le GT se réunisse à nouveau afin d'émettre son avis sur le projet de site internet.

##### ✓ GT Energie

Plusieurs membres de la CLDR souhaiteraient réunir à nouveau le GT Energie, en présence éventuellement de l'éco-passeur, pour réfléchir à la mise en place de différents projets sur l'entité, dans la philosophie de ce qui est proposé dans la fiche-projet du GAL (transition, autonomie et efficacité énergétique). Il est demandé au GREOA que celle-ci soit transmise aux membres du GT.

En ce qui concerne cette thématique énergétique, la Commune mentionne qu'elle a adhéré au projet Pollec 2 (POLitique Locale Energie Climat), ce qui lui permettra de bénéficier d'un **soutien financier** pour le recours à une expertise externe en vue d'élaborer un **Plan d'Action en faveur de l'Energie Durable**.

✓ GT Mobilité

La CCATM travaille actuellement à la réalisation d'un inventaire des panneaux de signalisation de l'entité et est invitée à proposer des suggestions d'aménagements et/ou d'amélioration de la signalisation dans l'entité. Dans le cas où cet inventaire ne serait pas réalisé totalement, des membres de la CLDR pourraient intervenir en complément de la CCATM.

➤ Prochaines réunions des GT

La Commune proposera un planning ainsi qu'un local de réunion aux membres des GT afin qu'ils puissent reprendre leurs activités rapidement.

**5. Composition de la CLDR : modification du quart communal**

Suite à la démission de L. Blaise et à son remplacement par J-M Demonty au sein du Collège communal, F. Léonard explique que la composition du quart communal de la CLDR a été modifiée en conséquence. J-M Demonty réintègre donc la CLDR en sa qualité d'Echevin.

**6. Divers**

Les agents du GREOA expliquent que la Fondation Roi Baudouin a lancé un appel à projet à destination des citoyens des zones rurales. Cet appel à projet permet de remporter une somme de 5.000 euros en vue de réaliser des actions émanant de groupements citoyens et contribuant au renforcement de la convivialité, à la rencontre de besoins, au développement de nouvelles initiatives etc. Les informations peuvent être obtenues via le site internet suivant : <http://www.kbs-frb.be>

Une synthèse du PCDR a été réalisée par le GREOA. Celle-ci sera transmise aux membres de la CLDR qui sont invités à en prendre connaissance et à transmettre leurs avis, suggestions et remarques éventuelles.

Enfin, la Commune rappelle l'événement Wallonie-Bienvenue qui se tiendra le week-end du 21-22 mai 2016.

Un verre de l'amitié est partagé par l'assemblée et la réunion se clôture à 22h30.

## **COMPTE-RENDU de la REUNION de la CLDR du 20 octobre 2016**

Présents :

**GREOVA :**

- Madame Maurine VANNI ;

**Membres de la CLDR :**

- Monsieur Frédéric LEONARD, Bourgmestre ;
- Madame Michèle MEERT
- Monsieur Victor SILVESTRE ;
- Monsieur André RAHIER;
- Monsieur Hervé LEYBAERT;
- Madame Nathalie DEGUEE ;
- Madame Sandrine MAQUINAY ;
- Monsieur Didier DELMOTTE;
- Madame Nadine MAQUINAY ;
- Monsieur Serge BREVERS ;
- Monsieur Joël MATTHYS;
- Monsieur Jean-Marc DEMONTY, échevin
- Monsieur Thomas LARUELLE, directeur général
- Madame Marie RAHIER, secrétaire CLDR.

**Excusés :**

Monsieur Maurice SIMONIS ;

- Monsieur Xavier GIBLET;
- Madame Claudine STREE ;
- Madame Christel LIZEN ;
- Madame Sandrine HAOT ;
- Monsieur Raphaël LAMBOTTE;
- Monsieur Steve FRANCIS

La réunion débute à 19h35 par un accueil du Bourgmestre qui présente Madame Maurine Vanni, agent de développement au GREOVA qui va dorénavant suivre le PCDR ainsi que Monsieur Thomas Laruelle, nouveau directeur général de la Commune.

Il profite également pour rappeler qu'il est prévu dans le règlement de tenir 4 réunions plénières par an, et qu'avec celle du jour, 2 réunions auront été faites.

Un membre est interpellé concernant les sommes indiquées dans la fiche 1.4 et demande une explication.

Le Bourgmestre répond que ce point est à l'ordre du jour et donc, y répondra plus tard.

Sans autres remarques, le PV est approuvé.

### *Présentation du nouveau site Internet*

Monsieur Serge Brévers, employé communal, présente le nouveau site Internet, qui est mis en ligne depuis un peu plus d'une semaine.

Le Collège a choisi de passer par l'intercommunale IMIO, qui gère les outils informatiques des entités publiques, telles que les communes, CPAS ou police.

Le site est toujours en construction, donc, il reste encore des choses à aménager.

La structure de base est imposée par IMIO, et il faut obligatoirement respecter certaines choses.

Pour la page d'accueil, le Collège a émis le souhait de trouver certaines informations essentielles, comme par exemple, les coordonnées générales de l'administration avec les horaires d'ouverture.

Un bandeau permet de voir les informations importantes, ensuite viennent les actualités et puis les événements, avec la possibilité de voir l'entièreté de ces sous-menus.

Grâce à l'outil recherche, situé en haut à droite, il est très facile de trouver l'information souhaitée.



Actuellement, pour l'Office du Tourisme, un lien permet d'accéder à leur propre site ; mais à terme, il sera intégré comme page sur le site communal.

Ce site va pouvoir permettre la gestion par chaque service, qui sera responsable de la mise à jour de leurs pages, avec un système de validation.

Dans la partie tourisme, apparaît une carte avec les endroits pour se loger, se restaurer... Elle pourra également renvoyer vers le site internet éventuel de l'établissement.

Il n'est pas prévu de pouvoir intégrer de la publicité sur ce site.

Monsieur Matthys émet une remarque quant au fait que pour certaines informations, il est obligatoire de télécharger un fichier, et se met à la place des plus novices et donc trouve cela un peu plus compliqué.

Monsieur Brévers explique que cela est plus compliqué à faire, mais qu'avec la gestion par les utilisateurs, ça devrait pouvoir se faire, en fonction de l'information à transcrire.

Madame Deguée souligne que c'est une belle avancée en termes d'outils de communication, mais qu'il est important de faire des mises à jour régulièrement via chaque service.

Monsieur Silvestre se questionne sur l'information de ce nouveau site. Le Bourgmestre signale qu'un article est prévu dans le prochain Info Ferrières.

Le Bourgmestre ajoute qu'il est toujours possible de faire des suggestions en contactant Monsieur Brévers. L'Info Ferrières, le site Internet, le guide pratique sont des outils de communication qui ont été mis en place suite à une demande de la population (consultation citoyenne) et font aussi partie du PCDR.

### Réflexion globale sur les GT

Le Bourgmestre rappelle que ce sujet a déjà été abordé lors de précédentes réunions, notamment celle de mars 2016.

Les GT peuvent se réunir de leur propre initiative, tout comme cela se fait et fonctionne très bien dans d'autres communes. Une fois leur projet bien ficelé, le GT peut demander à convoquer une CDLR pour exposer son projet. Des locaux communaux peuvent bien sûr être mis à disposition si nécessaire.

Dans le cadre du GT Energie, une première réunion pour la présentation du projet POLLEC se tiendra le 27/10/2016, un mail sera envoyé aux membres.

L'agent de développement stipule qu'il est possible de faire une réunion plénière ouverte à un GT.

Pour le GT mobilité, le Bourgmestre explique qu'il se divise en deux volets, à savoir, la mobilité douce, avec notamment le projet de la Transferrusienne qui a abouti, et la partie liée aux panneaux de signalisation, zones d'agglomération... pour laquelle un travail de la CCATM est en cours. Le Bourgmestre propose d'inviter Madame Docteur, qui est la responsable au niveau de la région wallonne, pour le règlement mobilité, afin de savoir quels aménagements seraient possibles en divers endroits.

Monsieur Brévers, qui s'occupe de ce dossier au sein de la Commune, tient à spécifier que beaucoup de communes ne respectent pas le règlement imposé par la région wallonne et donc, en cas

d'incident, la Commune est tenue pour responsable. Il explique également que certaines mesures ont déjà été adoptées par le Conseil communal, mais qu'il faut encore les matérialiser.

Un membre suggère de mettre ce nouveau règlement sur le site Internet.

Madame Meert demande s'il n'est pas possible de prévoir des ronds-points aux carrefours de Ville et de Xhoris. Le Bourgmestre répond que plusieurs demandes ont déjà été faites, mais que les réponses sont négatives jusqu'à présent, car il ne s'agit pas de zones à risques.

Madame Deguée se questionne quant aux remarques émises en CCATM, elle n'a reçu aucun retour. D'ordre plus général, elle regrette le manque de considération face aux remarques émises, notamment lors de la réunion précédente. Aucune suite n'a été donnée à sa demande, ni même un accusé réception de celle-ci.

#### Fiche 1.4 « Aménagements de convivialité »

Le Bourgmestre fait un bref rappel de cette fiche, qui avait été jointe à la convocation de la présente réunion. Pour en revenir à la question du début de séance, le Bourgmestre explique que ce qui a été proposé par le bureau d'études ne sont que des exemples. Il pense qu'il serait intéressant de consulter les associations de chaque village afin de pouvoir récolter leurs avis.

Madame Deguée propose de définir d'abord un budget afin de ne pas faire de déçus. Monsieur Rahier pense que dans un premier temps, il faudrait consulter les associations afin de connaître les besoins. Le Bourgmestre rappelle que la procédure de demande de convention peut être relativement longue, environ 2 ans.

Monsieur Brévers souligne qu'il est important d'avoir un échange entre les membres de la CLDR et les comités et non que les comités exposent directement leurs idées.

Une prochaine réunion de la CLDR sera organisée le 1<sup>er</sup> décembre afin de faire le point sur les différents aménagements de convivialité à prévoir dans le cadre de l'activation de la fiche-projet. Cette réunion sera ouverte aux associations de la commune afin d'avoir une vision d'ensemble des aménagements nécessaires à l'amélioration du cadre de vie communal.

Ainsi la réunion se termine à 21h.

## *COMPTE-RENDU de la REUNION de la CLDR du 27 octobre 2016*

Présents :

- ✓ GREOA :
  - Madame Maurine VANNI ;
  
- ✓ Membres de la CLDR :
  - Monsieur Frédéric LEONARD, Bourgmestre ;
  - Madame Michèle MEERT
  - Monsieur Victor SILVESTRE ;
  - Monsieur Hervé LEYBAERT;
  - Madame Nathalie DEGUEE ;
  - Madame Sandrine MAQUINAY ;
  
- Monsieur Didier DELMOTTE;
  
- Madame Nadine MAQUINAY ;
- Monsieur Serge BREVERS ;
- Monsieur Joël MATTHYS;
- Monsieur Jean-Marc DEMONTY, échevin
  
- Monsieur Antonin WAUTELET, éco-passeur
- Madame Marie RAHIER, secrétaire CLDR.

Excusés :

- Monsieur Frédéric LEONARD
- Monsieur Maurice SIMONIS ;
- Monsieur Xavier GIBLET;
- Madame Claudine STREE ;
- Monsieur André RAHIER;
  
- Madame Christel LIZEN ;
- Madame Sandrine HAOT ;
- Monsieur Raphaël LAMBOTTE;
- Monsieur Steve FRANCIS

---

La réunion démarre à 19h45 par un accueil de Monsieur Jean-Marc DEMONTY, deuxième échevin, qui excuse le Bourgmestre retenu et annonce le déroulement de la soirée. Il rappelle que cette rencontre a pour but de présenter le projet POLLEC 2 aux membres et plus particulièrement au Groupe de Travail énergie. Cette présentation se réitérera au mois de janvier-février et sera ouverte à toute la population. Il est notamment question de diffuser un film afin de sensibiliser une majorité de citoyens à l'économie d'énergie et de les inviter à participer à la démarche POLLEC 2.

### *Approbation du PV du 20 octobre 2016*

Un membre de la CLDR souligne le manque d'information quant aux prochaines étapes à prévoir dans le cadre de l'activation de la fiche-projet 1.4. Le PV sera adapté à ses remarques. Il est ensuite approuvé.

### *Présentation de POLLEC 2*

Monsieur Antonin WAUTELET, éco-passeur, poursuit avec une présentation Power-Point (cfr. Power-Point en annexe) pour introduire le projet POLLEC 2 aux membres de la CLDR. POLLEC 2 est un projet auquel la commune a adhéré. Il a pour intérêt majeur de constituer un plan d'action en faveur de l'énergie durable et du climat. L'éco-passeur insiste sur l'importance de la participation citoyenne dans l'élaboration d'un plan d'action. Ce dernier permettra à la commune d'atteindre une économie d'énergie fixée à 40% d'ici 2030. Rappelons que cette diminution de 40% est un idéal à atteindre et non une obligation imposée par le projet POLLEC 2.

Pour réaliser le plan d'action, il importe de créer un Comité de pilotage. Ce dernier sera composé de citoyens, d'associations, d'acteurs économiques mais aussi de membres du Conseil communal. Un membre se questionne quant à la prise en charge des frais relatifs aux actions d'économie d'énergie. Monsieur Jean-Marc DEMONTY précise que la dimension énergétique est avant tout un point à prendre en considération dans la mise en place et la réalisation de tous les projets communaux.

Un autre membre précise qu'il faut se permettre d'être ambitieux et ce, en tentant d'aller au-delà des 40% d'économie d'énergie. Il insiste notamment sur le fait que la commune doit pouvoir servir d'exemple pour l'ensemble de la population. Jean-Marc DEMONTY précise que différents projets sont en cours d'élaboration et permettront d'isoler plusieurs bâtiments communaux dans les 10 prochaines années. Les économies d'argent réalisées par les économies d'énergie permettront d'alimenter d'autres projets. Toutefois, il est souligné que l'économie d'énergie engendrée par une meilleure isolation des bâtiments communaux n'engendrera qu'une faible partie des 40% à atteindre. C'est pour cela que la commune a un rôle d'information et de sensibilisation envers la population pour qu'elle aussi puisse s'investir dans la démarche POLLEC 2.

Un membre se questionne quant à la durée des investissements en matière d'économie d'énergie de la part de la commune. Jean-Marc DEMONTY spécifie que les travaux sont coûteux et qu'ils sont à introduire dans les budgets communaux, souvent limités. L'élaboration d'un cahier des charges représente une longue procédure. Le membre énonce la possibilité de faire appel à des coopératives pour procéder à des emprunts d'argent.

Jean-Marc DEMONTY demande aux membres de relayer l'information auprès des citoyens intéressés de participer au Comité de pilotage. Une information sera par ailleurs diffusée dans l'Info-Ferrières afin d'inviter tous les habitants de la commune à joindre la démarche (notamment via la diffusion d'un film favorisant la sensibilisation de ces derniers).

Un membre insiste sur l'importance de passer à l'action le plus rapidement possible. Une réunion sera prochainement organisée avec le GT énergie et l'éco-passeur afin de réfléchir aux actions envisageables.

La réunion se clôture à 21h30.

## COMPTE-RENDU de la REUNION de la CLDR du 01 décembre 2016

### Présents :

✓ GREOVA :  
Madame Maurine VANNI ;

✓ Membres de la CLDR :  
Madame Nathalie DEGUEE ;  
Monsieur Jean-Marc DEMONTY, échevin ;  
Monsieur Frédéric LEONARD, Bourgmestre ;  
Madame Nadine MAQUINAY ;  
Madame Sandrine MAQUINAY ;  
Monsieur Joël MATTHYS ;  
Monsieur André RAHIER ;  
Madame Marie RAHIER, secrétaire CLDR ;  
;  
Monsieur Maurice SIMONIS ;  
Monsieur Jean-François CORNET ;  
Monsieur Raphaël LAMBOTTE

### ✓ Comités de quartier :

Monsieur Jean-Pierre GABRIEL, les Commerçants de Ferrières  
Madame Jacqueline GILLET, les Commerçants de Ferrières  
Madame Valérie GUISET, Vivre ensemble  
Monsieur José GODEFROID, Vivre ensemble  
Monsieur Luc ORBAN, Xhorizons  
  
Monsieur Elie HALING, Sy-Logne-Vieuxville

### Excusés :

Monsieur Didier DELMOTTE ;  
Monsieur Steve FRANCIS ;  
  
Madame Christel LIZEN ;  
Madame Michèle MEERT ;  
Monsieur Benoit MIGEOTTE ;  
Madame Claudine STREE ;

---

La réunion débute à 19h35 et compte 18 participants.

### Introduction

Monsieur Léonard remercie les membres d'être présents. Il ajoute que les comités de quartiers ont été invités à la CLDR en vue d'actualiser la fiche 1.4 relative aux aménagements de convivialité sur l'ensemble de l'entité. Il propose de procéder à un tour de table afin de présenter tous les participants et de connaître les associations représentées à la réunion.

### Approbation du PV du 27 octobre 2016

Une remarque est émise quant à la liste des présences : il est demandé d'excuser Monsieur Xavier GIBLET dans le procès-verbal. La remarque sera prise en compte.

Le PV est ensuite approuvé par les membres.

### Fiche 1.4 : « Aménagements de convivialité »

Monsieur Léonard rappelle aux membres que le PCDR de Ferrières a été approuvé en décembre 2015 pour une durée de 10 ans. Il ajoute que les membres de la CLDR ont émis la volonté de voir différents aménagements de convivialité se réaliser sur l'entité. Par conséquent, il a été décidé avec les membres d'activer la fiche projet 1.4 « Aménagements de convivialité ».

Afin de prévoir les aménagements les plus adéquats possibles, les comités de quartiers ont été invités à participer à la réflexion. Les représentants des comités de quartiers précisent qu'ils n'ont pas tous eu le temps de réunir leur équipe pour réfléchir aux aménagements à envisager. Monsieur Léonard explique que cette rencontre permet d'avoir une première approche des aménagements à réaliser mais qu'aucune décision ne sera prise à ce stade de la réflexion.

Parmi les idées d'aménagements émises, un membre propose d'installer des fleurs sur la place de Ferrières. Un autre membre ajoute qu'il vaut mieux procéder par étape : s'occuper des marquages au sol pour les places de parking avant de penser à l'installation de bacs à fleurs sur la place. Les membres semblent approuver cette remarque : il faut avant tout aménager la place.

D'autres propositions sont émises : remplacement des poubelles sur la place, montage floral en pyramide (pourrait être récupéré lorsque la nouvelle place sera construite), placement de fleurs aux entrées et sorties de villages, aménagement d'un terrain de pétanque, de plaines de jeux, barbecues, etc. Des bancs et poubelles pourraient notamment être installés à proximité des beaux endroits de la commune (ex : à proximité d'un arbre remarquable, d'un point de vue,...). Un membre a par ailleurs réalisé une liste avec des propositions d'aménagements à réaliser qu'il va transmettre à la Commune.

Un participant aborde l'entretien des chemins et sentiers et propose que certains soient réouverts aux promenades. Madame Maquinay ajoute qu'une réunion avec le GT chemins et sentiers aura bientôt lieu et permettra d'aborder ce point.

La réflexion se poursuit. Un membre émet le souhait d'installer une clôture autour des poubelles à proximité du camping. Un autre propose que les cartes de promenades aux entrées de villages soient remplacées et plastifiées afin qu'elles ne soient plus endommagées par l'humidité. Certains participants suggèrent de valoriser les éléments de petit patrimoine afin de renforcer le sentiment d'appartenance à la commune et au village. La volonté de disposer de bancs et poubelles le long des sentiers de promenades est également formulée.

Un représentant de comité propose de créer des plaines de jeux à proximité des maisons de villages, de valoriser certains sites comme celui de la chapelle Sainte-Barbe ou de la gare de Burnontige via l'aménagement de fleurs, de bancs, de tables et de poubelles, de placer des panneaux avec le plan des chemins et sentiers dans les villages et notamment à Burnontige.

En ce qui concerne le village de Rouge-Minière, il n'existe actuellement plus de comité de quartier. Les habitants du village ont donc été interrogés par Mme Degué, membre de la CLDR, qui rapporte les idées récoltées. Il est mentionné que le bac à fontaine semble avoir des problèmes de fuite et qu'il conviendrait de le réparer. Une autre idée consiste à aménager une plaine de jeux sur le terrain de la salle Alouettes. Il est également souhaité de remplacer et d'actualiser les panneaux à l'entrée du village et de sécuriser la route via l'aménagement de trottoirs. Le sujet de rénovation de la salle Alouettes est ensuite abordé. Monsieur Léonard spécifie que la construction d'une annexe est inscrite au budget 2017. Il demande ensuite si un comité de quartier va être créé dans le village de Rouge-Minière. Mme Degué explique que la réflexion est en cours.

Une dernière réflexion concerne le village de Werbomont. Si des aménagements voient le jour dans ce village, il est préférable de les prévoir à proximité de la salle de la Charmille. Toutefois, ils devront être pensés en collaboration avec le comité pour ne pas perturber les activités qui s'y déroulent.

### **Divers**

- Un GT chemins et sentiers sera prochainement organisé. Il permettra de créer un partenariat entre la commune et les membres afin d'améliorer l'entretien et la mise en valeur des sentiers de la commune. Il est proposé d'y convier l'Office du Tourisme.
- Il est prévu qu'une prochaine réunion se tienne avec les comités de quartiers afin d'approfondir la réflexion.

La réunion se termine à 21h05.